

Votants : 96

Convocation du Conseil de Communauté :
le 15 novembre 2013

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 26 novembre 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 25 novembre 2013

SPORTS D'EAU- APPROBATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA PISCINE TERRE DE SPORT

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Dominique VALLEE, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Robert GOUSSEAU, Bernard ADAM, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Patrick BERNACCHI, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Elsie COLAS, Annie COUTUREAU, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Patrick DELAUNAY, Francis DUPONT, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Jacques GUILLOTEAU, Véronique HENIN-FERRER, Nicole IZORE, Anita JAGOUX, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Bernard LEYSENNE, Gaëlle MANGIN, Aurélien MANSART, Nicolas MARJAULT, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Gérard LABORDERIE à Bernard ADAM, Gérard GIBAUT à Gilbert GOLAZ, Georges BERDOLET à Danielle NICORA, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Claire RICHECOEUR, Alain CHAUFFIER à Rabah LAICHOIR, Nicole GRAVAT à Virginie LEONARD, Patrice LAPLACE à Françoise TALBOT, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Jacqueline LEFEBVRE à Marc THEBAULT, Josiane METAYER à Pascal DUFORESTEL, Franck MICHEL à Nathalie SEGUIN, Delphine PAGE à Patrick DELAUNAY, Michel PAILLEY à Alain BAUDIN

Titulaires absents suppléés :

Joël BOURCHENIN remplacé par Bernard LEYSENNE

Titulaires absents :

Michel SIMON, Maryvonne ARDOUIN, Blanche BAMANA, Christian GRELIER, Emmanuel GROLLEAU, Germain MEHL

Titulaires absents excusés :

Jacques BROSSARD, Brigitte COMPETISSA, Gérard LABORDERIE, Gérard GIBAUT, Georges BERDOLET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Nicole GRAVAT, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY

Présidente de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C48-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 25 NOVEMBRE 2013

SPORTS D'EAU – APPROBATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION DE LA PISCINE TERRE DE SPORT

Monsieur **Alain PARROT**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Après l'ouverture de la piscine Les Colliberts à Mauzé-sur-le-Mignon en juin 2010, il a été proposé de pallier la vétusté des piscines Pré Leroy et Champommier à Niort qui ont accueilli en 2012 plus de 180 000 usagers.

Plusieurs scénarii ont été étudiés et présentés en comité d'orientation, en bureau et en conseil de communauté du 25 mars 2013. Le scénario suivant « construction d'une nouvelle piscine à vocation éducative, sportive et de santé sur le site de Terre de Sport puis réhabilitation de la piscine Pré Leroy comme équipement de proximité, à vocation touristique en période estivale, enfin fermeture de la piscine Champommier » a été retenu et a fait l'objet du recrutement d'un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage.

Ce dernier a complété le scénario retenu et a travaillé sur l'élaboration du programme de la future piscine « Terre de Sport ».

Cet équipement futur a vocation à accueillir le public, les scolaires et les clubs. La piscine pensée est composée :

- D'un bassin sportif de 50 mètres*21 mètres permettant d'accueillir des compétitions départementales, régionales, inter-régionales et nationales spécifiques. Un mur amovible pourra séparer le bassin en un bassin de 25 mètres homologable et un bassin 24.5m,
- D'un bassin d'apprentissage et de récupération de 25 mètres*10 mètres avec une profondeur de 0.9 mètres à 1,30 mètres,
- D'une petite pataugeoire,
- D'une fosse à plongée de 6 mètres de profondeur avec un fond amovible pour calibrer l'équipement au regard de l'usage.

Dans le cadre de ce projet, il est proposé d'intégrer un objectif ambitieux en termes d'énergies et de développement durable. Une démarche de certification est en cours. Les principaux efforts sont consentis sur :

- Le chauffage avec en base l'installation d'une chaudière bois,
- Le traitement d'eau avec une filtration lente, un système de traitement d'eau à l'ozone pour réduire le taux de chloramines et ainsi traiter l'air différemment, Les bassins en inox,
- Les consommations d'eau : alimentation des pédiluves par les eaux de rejet des bassins, recherche d'une vidange annuelle et non semestrielle...

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C48-11-2013-DE
Date de mise en ligne : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013

Le projet tient également compte de l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

L'élaboration du programme, joint à la présente délibération, a fait l'objet de plusieurs réunions regroupant futurs usagers, partenaires et personnels.

Le coût des travaux est arrêté à 16 millions d'euros hors taxes. Il intègre tous les éléments prévus dans le programme dont ceux décrits ci-dessus. En complément de cette enveloppe, une option « optimisation technique et énergétiques » est envisagée à hauteur de 250 000 € HT, coût travaux.

Le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre fera l'objet d'un concours organisé courant 2014.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le programme et l'enveloppe affectée aux travaux, soit 16 250 000 € HT.

Motion adoptée par 87 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 9.

Pour : 87
Contre : 0
Abstention : 9
Non participé : 0

Geneviève GAILLARD

Présidente

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20131125-C48-11-2013-DE
Date de télétransmission : 02/12/2013
Date de réception préfecture : 02/12/2013